



## **1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017**

**REUNION DES 30 ET 31 MARS**

**N° 2017/O1/014**

### **QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Delphine ORSONI (NON INSCRIT)**

#### **OBJET : Soutien aux agriculteurs.**

Monsieur le président,

Des intempéries exceptionnelles se sont abattues sur notre île en 2016 et dès le début de l'année 2017.

Les pluies diluviennes ont engendré des dégâts conséquents sur les biens de la population et des entreprises.

C'est une blessure pour toutes ces femmes et ces hommes qui, du jour au lendemain, ont parfois perdu leur maison ou leur outil de travail. Je veux, ici, leur renouveler notre soutien unanime et l'expression de notre entier réconfort.

D'ailleurs, la collectivité territoriale de Corse a exprimé son souhait de s'engager le plus tôt possible pour leur venir en aide et permettre à la vie comme à l'économie de retrouver un nouveau souffle.

Mais cette série d'événements météorologiques exceptionnels, notamment neigeux, a aussi profondément meurtri notre communauté agricole. Des surfaces cultivables ont été inondées, des productions réduites à néant, des cheptels placés en état d'inanition, et des matériels rendus inutilisables.

Le 2 mars dernier, ici, en Corse, le président de la République a annoncé des dégâts évalués autour d'au moins 11 millions d'euro pour les exploitations agricoles. Il a, pour donner corps à la solidarité de la France, annoncé un soutien exceptionnel aux agriculteurs.

Depuis, vos services ont pu obtenir des précisions auprès du ministère compétent.

Aussi, monsieur le président, pourriez-vous, s'il vous plaît, nous indiquer quel est le périmètre et quelles sont les modalités de ce geste envers ceux qui se battent chaque jour pour valoriser notre terre ? Et, enfin, de quelle manière, il appuie les dispositifs que vous avez pu mettre en œuvre et les aides spécifiques de l'État ?

Je vous remercie.